

ACQUISITIONS DE TERRES À GRANDE ÉCHELLE

LES PORTAILS D'INFORMATION

Les travaux de l'ONG AGTER

aGter
Une association pour contribuer à Améliorer la Gouvernance de la Terre, de l'Eau et des Ressources Naturelles

Accéder à l'intranet

English Español **FRANÇAIS**

- **Accueil du site**
- **Nouvelles du réseau et nouveautés du site**
- **Le projet d'AGTER**
- **Qui sommes nous ?**
- **Chantier de réflexion prioritaire : accaparement, appropriation et concentration des terres dans le monde.**
 - **Les nouveautés du Blog de GRAIN sur l'accaparement des terres dans le monde.**
 - **Les nouveautés du Blog de la International Land Coalition sur les Pressions Commerciales sur la Terre dans le monde.**
 - **Sélection d'articles du site de GRAIN.**
 - **Exemples de pays concernés par les achats ou locations de terres à grande échelle.**

Chantier de réflexion prioritaire : accaparement, appropriation et concentration des terres dans le monde.

Sous-rubrique(s) :

- Les nouveautés du Blog de GRAIN sur l'accaparement des terres dans le monde.
- Les nouveautés du Blog de la International Land Coalition sur les Pressions Commerciales sur la Terre dans le monde.
- Sélection d'articles du site de GRAIN.
- Exemples de pays concernés par les achats ou locations de terres à grande échelle.
- Un module de formation dans le cadre de l'université d'été du CRID 2010

Positions du document du Comité Foncier sur la question des appropriations massives de terres. Mise en perspective par rapport aux autres rapports récents sur le sujet.

Michel Merlet

Le Comité Foncier et Développement a organisé les 9 et 10 novembre 2010 sur le site du Jardin Tropical à Nogent sur Marne un forum international sur le foncier. Une des sessions de réflexion a été consacrée à la question de la régulation des investissements agricoles à grande échelle. Merlet, M. Intervention au Forum Foncier. Nov 2010. fr Le document de positionnement du Comité Foncier et Développement a été présenté par Michel Merlet, qui a expliqué comment les positions qui y sont présentées se (...)

>>> Lire l'article en entier...

L'association AGTER a joué un rôle déterminant dans l'analyse du phénomène des acquisitions massives de terre, en pilotant l'analyse du comité technique « Foncier et Développement », en participant aux travaux de l'*International Land Coalition*, et en publiant de nombreux matériaux sur son site propre.

L'association a fait des acquisitions (qu'elle nomme « accaparement, appropriation et concentration des terres dans le monde ») un de ses chantiers prioritaires.

À la demande du comité Foncier et Développement et grâce à un financement de l'Agence Française de Développement, l'association AGTER a animé la réflexion d'un groupe de travail sur ce phénomène. Constitué par les membres du comité technique " et élargi à de nombreux experts institutionnels et de la société civile, ce groupe s'est réuni régulièrement au cours des derniers mois pour confronter ses divers points de vue et analyses. La synthèse de ces nombreuses contributions a été rédigée par Michel Merlet et Mathieu Perdriault. Elle est maintenant disponible en français et en anglais.

Les ressources du site sur les acquisitions massives de terre

Parmi les très nombreuses ressources du site sur ce sujet, on peut tout particulièrement relever :

Les appropriations de terres à grande échelle. Analyse du phénomène et propositions d'orientations, Comité technique *Foncier et Développement*, juin 2010, 56 p.

<http://www.foncier-developpement.org/vie-des-reseaux/le-projet-appui-a-lelaboration-des-politiques-foncieres/les-appropriations-de-terres-a-grande-echelle-analyse-du-phenomene-et-propositions-dorientations>

Mathieu PERDRIault, « L'accaparement des terres agricoles : une affaire de droits qui lance des défis politiques pour la communauté mondiale », dans *ÉcoRev'*, n° 33, été 2010.

http://www.agter.asso.fr/article473_fr.html

Mathieu PERDRIault, Douze cas de pays pour illustrer les appropriations massives de terre : Afrique du Sud ; République Démocratique du Congo ; Indonésie ; Mali ; Cambodge ; Éthiopie ; Kenya ; Soudan ; Congo (Brazzaville) ; Inde ; Madagascar ; Zambie.

http://www.agter.asso.fr/article375_fr.html

La veille et l'analyse des publications et articles de presse réalisée par AGTER nous a permis de recenser de nombreux cas d'acquisition de droits fonciers à grande échelle dans le monde.

Nous présentons ici un résumé des investissements opérés ou en cours dans 12 pays pour illustrer le phénomène, les formes prises par les "investissements", leurs objectifs, leurs localisations géographiques, mais aussi les répercussions sociales et environnementales de leur négociation et mise en œuvre.

Les investissements fonciers à grande échelle. Quelles réalités ? Quelles conséquences pour l'agriculture familiale et quels choix en termes de politiques de développement ?

Journée de réflexion du CIRAD, Montpellier 3 septembre 2009.

Présentation par Samuel L'Orphelin

http://www.agter.asso.fr/article469_fr.html

En septembre 2009, le CIRAD a organisé une journée de réflexion sur la question foncière qui s'est terminée par une table ronde spéciale sur la question des investissements fonciers à grande échelle, autour de la question : *existe-t-il réellement des solutions gagnant-gagnant pour les populations, les investisseurs et les Etats ?*

La table ronde animée par Philippe Lavigne Delville, du Groupe de recherche et d'échanges technologiques (Gret/IRD/Lasdel) a regroupé des intervenants d'horizons divers.

Intervention d'un membre d'Agter lors de la 69^e réunion de la Commission économique du Conseil Permanent de la Francophonie, Paris, 1^{er} avril 2010.

http://www.agter.asso.fr/article488_fr.html

Michel MERLET, Les phénomènes d'appropriation à grande échelle des terres agricoles dans les pays du Sud et de l'Est. S'interroger sur la nature des droits de propriété peut aider à faire la différence entre investissement et prédation, dans *Etudes Foncières*, n° 142, novembre-décembre 2009, p. 6-9.

Michel MERLET, Les grands enjeux de l'évolution du foncier agricole et forestier dans le monde, Des réponses globales sont nécessaires, dans *Etudes Foncières*, n° 143, janvier-février 2010, p. 17-20 et 41-42.

http://www.agter.asso.fr/IMG/pdf/merlet_2010_01_etudes-foncières.pdf

Monique CHEMILLIER-GENDREAU, Le droit international peut-il contribuer à une société mondiale plus équitable ? Conférence du 13 octobre 2009. Lire la synthèse en français ou en espagnol.

http://www.agter.asso.fr/article369_fr.html

Présentation du site

AGTER est un réseau de personnes et d'organismes qui organise et diffuse ses activités notamment autour d'un site internet :

<http://www.agter.asso.fr/>

http://www.agter.asso.fr/rubrique68_fr.html

Début de la charte du site :

« L'humanité est confrontée en ce début de XXI^{ème} siècle à **de formidables défis planétaires** concernant **la gestion du vivant, de l'eau et du sol**. *Nous sommes tous concernés, et nous ne pouvons laisser aux seuls politiques et scientifiques la responsabilité de décider quels chemins suivre.*

Des milliers de documents sont aujourd'hui disponibles sous forme de livres, d'articles, de films, ou sur internet. Paradoxalement, la production intellectuelle n'a jamais été autant marquée par la pensée unique. *Trouver des réponses adaptées est difficile : nous*

manquons d'instruments permettant de valoriser l'extraordinaire diversité de l'expérience humaine et devons améliorer la qualité de notre réflexion collective.

L'association AGTER, composée de personnes et d'organismes de différents continents, se propose d'y contribuer en

► **rendant accessibles au plus grand nombre des informations synthétiques de qualité pour faciliter la construction de propositions alternatives aux problèmes liés à la gestion de la terre, de l'eau et des ressources naturelles.** *AGTER va mettre au point avec des partenaires une base de données documentaires, dont un prototype sera en ligne prochainement.*

► **créant des espaces permanents de dialogue et de réflexion entre des personnes de cultures différentes** afin d'animer ce processus et de renouveler la réflexion. »

Mise en forme de la notice : Gérard Chouquer, janvier 2011